

ASSEMBLEE GENERALE

Ordinaire Elective Tomblaine

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- 1. Approbation du PV de l'AG précédente du 22/09/2019
- 2. Rapports du Conseil d'Administration
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité du Secrétaire Général
- Rapport financier du Trésorier

Annexes

Rapport du responsable de l'Equipe Technique Régionale

Rapport d'activité des commissions régionales

- 3. Présentation de l'arrêté des comptes annuels 2019
- 4. Rapport du commissaire aux comptes
- 5. VOTE d'approbation valant quitus de gestion au conseil d'administration de la ligue : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent
- 6. Affectation du résultat
- 7. Présentation et approbation des budgets
- Révisé du budget 2020
- Prévisionnel 2021
- dont cotisation club régionale
- 8. Présentation des décisions issues de l'AG fédérale 2020 par consultation numérique du 14 Avril au 17 avril 2020

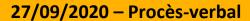
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Modifications des statuts de ligue - Article 5

Reprise de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- 9. Élection du Conseil d'Administration de la ligue :
- vote
- dépouillement
- proclamation des résultats
- 10. Autres questions portées à l'ordre du jour
- 11. Informations fédérales
- 12. Questions diverses

Interventions des personnalités





ASSEMBLEE GENERALE

Ordinaire Elective Tomblaine

<u>PRESENTS</u>	
MEMBRES AVEC VOIX DELIBERATIVE	Sandrine Sandere-Brelet; Gérard Jaquet; Jean-Christophe Crombez; Cédric Pierot; Jean-Pierre Vinciati; Laurent Damerose; Colette Caquas; Jacky Caquas; Pascal Petit; Audrey Beri; Lionel Breckle; Valérie Schuler; François Bluem; Joseph Albaladejo;
	Vincent Fournier; Agnès Diotisalvi; Jean-Claude Gerard; Nathalie Schubert; Didier Koenig; Marcel Antz; Sandrine Brugger; Stéphane Schnabel; Eric Zercher; Evelyne Vincent; Patrick Feltes; Céline Petitcolin; Sandrine Strasbach; Eddie Toussaint
CONSEIL D'ADMINISTRATION (et représentants)	Jean-Louis Duvergey; Dominique Paramanoff; Frantz Ralite; Joëlle Lechleiter; Hervé Laheurte; Eric Befort; Sébastien Caquas;
<u>(cerepresentants)</u>	Jean-Marie Canavero; Jacqueline Fargeix; Pierre Salvé; Gilles Bolmont; Gisèle Gacoin; George Lanoux; Thierry Masson; Christophe Rasquin; Benoît Forthoffer; Martine Lepezel; Jean-Luc Cardoso; Jean-Max Tyburn
<u>ETR</u>	Sébastien Girardey; Laurent Peronne; Yannick Fousse; Alban Masia
RAR	Corentin Koenig
EAR	Myriam Rousseaux ; Stéphanie Gallerand ; Dominique Saunier ; Oscar Delbecque ; Claudine Beri
MEMBRE DE DROIT	Hubert Schneider
INVITES	Mehmet Oksuz (cabinet expert-comptable EXCO NEXIOM); Pierre- Emmanuel Morin (commissaire aux comptes); Jean-René Girardot (secrétaire général FFJDA); Bernard Messner; Hubert Krempp (DRDJSCS Grand Est); Laurence Ott (Crédit Mutuel); Jean-Noël Back (Université de Strasbourg); Henri Lemoine (conseil régional); Jean- Marc Haas Becker (CROS Grand Est)

<u>Conditions de quorum :</u> (article 5 des statuts de la LGEJ) Pour valablement délibérer, l'assemblée générale doit réunir au moins la moitié des membres représentant ou au moins la moitié des voix.

Quorum : Les seuils de participation à atteindre pour que l'assemblée puisse valablement délibérer sont de 23 membres présents ou représentant 892 voix.

Nombre de membres présents : 28 Nombre de voix représentées : 1247

Monsieur le président de la Ligue Grand Est de Judo, Jean-Louis DUVERGEY, remercie les membres de l'assemblée et les personnalités de leur présence, excuse les personnes empêchées et ouvre officiellement l'assemblée générale ordinaire élective à 15h30. Les conditions de quorum étant atteintes, l'assemblée peut délibérer valablement selon l'ordre du jour. Une minute de silence est observée afin de rendre hommage aux personnes proches du judo disparues cette année.



ASSEMBLEE GENERALE

Ordinaire Elective Tomblaine

POINT 1. Approbation du PV de l'AG précédente du 22/09/2019

Frantz RALITE, secrétaire général de la Ligue Grand Est de Judo, précise que, conformément à l'article 6 des statuts, le procès-verbal de l'AG du 22/09/2020 a été transmis en même temps que la convocation, l'ordre du jour, le rapport de gestion, les comptes de l'exercice écoulé, le budget révisé 2020 et le budget prévisionnel 2021. Ainsi, chacun a pu revoir les termes du PV.

→ Le procès-verbal de la séance du 27/09/2020 à Giffaumont est approuvé à l'unanimité des membres présents.

POINT 2. Rapports du Conseil d'Administration

Jean-Louis DUVERGEY présente son rapport moral dressant le bilan de l'année écoulée et son bilan de l'olympiade. La saison actuelle bousculée par la pandémie du coronavirus a obligé la Ligue a s'adapter. Si sportivement les activités ont été stoppées, tous les salariés sportifs et administratifs ont continué à œuvrer pour le judo régional en accompagnant les différentes structures et travaillant pour une reprise rapide et en toute sécurité.

Il tient à souligner l'élan positif initié par la Ligue et féliciter l'excellence des résultats sportifs obtenus cette année.

La Ligue est dynamique et ambitieuse comme en témoigne les rapports des différentes commissions. Les difficultés rencontrées en matière administrative et notamment comptable sont largement réglées. Il remercie l'ensemble des acteurs du judo et des disciplines associées de la région : les pratiquants, les encadrants, les bénévoles, les clubs, les arbitres et commissaires sportifs, les partenaires privés et institutionnels, les équipes technique et administrative régionales et les membres du bureau et du conseil d'administration.

Les rapports ne donnent lieu à aucune remarque ou question.

POINT 3. Présentation de l'arrêté des comptes annuels 2019

Monsieur Mehmet OKSUZ, expert-comptable du cabinet EXCO NEXIOM, présente l'arrêté des comptes via une présentation technique et concise. Il décrit la situation comptable de la Ligue avec un résultat d'exercice déficitaire de 46 226 euros. La situation comptable est préoccupante mais tend à l'amélioration par rapport aux années précédentes.

POINT 4. Rapport du commissaire aux comptes

Pierre-Emmanuel MORIN, commissaire aux comptes, présente son rapport relatif aux comptes annuels. Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français,



ASSEMBLEE GENERALE

Ordinaire Elective Tomblaine

réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

POINT 5. <u>VOTE</u> d'approbation valant quitus de gestion au conseil d'administration de la ligue : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent

Frantz RALITE invite l'assemblée générale à se prononcer par un vote d'approbation.

→ L'assemblée générale donne quitus au conseil d'administration à l'unanimité des membres présents.

POINT 6. Affectation du résultat

Le résultat étant déficitaire d'un montant de 46 226 euros, il est proposé de l'affecter au report à nouveau.

→ L'assemblée approuve l'affectation du résultat à l'unanimité des membres présents.

POINT 7. Présentation et approbation des budgets : Révisé du budget 2020, Prévisionnel 2021 (dont cotisation club régionale)

Le révisé du budget 2020, le budget prévisionnel 2021 et la cotisation club régionale sont présentés par Dominique PARAMANOFF. La cotisation club régionale correspond aux montants 2020, à savoir une part fixe de 62€ par club et une part variable de 0,25€ par licencié.

→ L'assemblée adopte les budgets révisé et prévisionnel et la cotisation club à l'unanimité des membres présents.

POINT 8. Présentation des décisions issues de l'AG fédérale 2020 par consultation numérique du 14 Avril au 17 avril 2020

Diffusion des informations fédérales et du diaporama fournie par la FFJDA. M. Jean-René Girardot indique qu'il complétera ces informations lors de son intervention.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

POINT 1. Modifications des statuts de ligue – Article 5

→ L'assemblée adopte les modifications des statuts à l'unanimité des membres présents.

Jean-Louis DUVERGEY ferme l'assemblée générale extraordinaire et réouvre l'assemblée générale ordinaire.



ASSEMBLEE GENERALE

Ordinaire Elective Tomblaine

Reprise de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

POINT 9. Élection du Conseil d'Administration de la ligue

Jean-Louis Duvergey rappelle les modalités de vote. Les candidats de la liste sont invités à se présenter à l'assemblée.

Voir le **RAPPORT STATUTAIRE** pour le détail des résultats des élections.

→ VOTE CA collège A – liste: Pour: 1096 voix / Nuls: 113 voix / Blancs: 23 voix

→ VOTE CA collège B – présidents comités départementaux :

BOLMONT Gilles: 1154 voix
CARDOSO Jean-Luc: 1174 voix
FORTHOFFER Benoît: 1159 voix
GACOIN Giselle: 1116 voix
LANOUX Georges: 1174 voix
LEPEZEL Martine: 1118 voix
MASSON Thierry: 1173 voix
RASQUIN Christophe: 1116 voix

SALVE Pierre: 1116 voixTYBURN Jean-Max: 1174 voix

Nuls: 55 Blancs: 3

Exprimés: 1232 voix / 1247 voix

POINT 10. Autres questions portées à l'ordre du jour

Jean-Louis DUVERGEY indique qu'aucune question n'a été portée à l'ordre du jour.

POINT 11. Informations fédérales

Jean-Louis DUVERGEY indique que ces informations ont déjà été abordées lors des assemblées générales des comités départementaux et qu'elles sont disponibles sur le site internet de la FFJDA. Jean-René Girardot est présent pour répondre aux éventuelles questions intervenants après son intervention.

Jean-Louis Duvergey rappelle à tous que les formations de la Ligue sont disponibles en alternance à partir de 2021 et ce à moindre frais pour les structures. Il encourage vivement tous les comités et les clubs à promouvoir ce dispositif gagnant-gagnant.

Il souligne également qu'une enveloppe est disponible, prise sur les crédits de l'euro supplémentaire de la licence fédérale, pour venir en aide aux clubs en difficultés pour reprendre la pratique et notamment dans l'achat de matériel sanitaire.



ASSEMBLEE GENERALE

Ordinaire Elective Tomblaine

POINT 12. Questions diverses

Jean-Luc Cardoso interroge les élus sur les risques encourus avec la création de la communauté économique alsacienne (CEA) qui pourrait conduire à un double financement des associations : via la région et via la CEA. La région Grand Est par l'intermédiaire de Jean-Paul Omeyer a déjà répondu à cette question et une réponse ministérielle est disponible à ce sujet.

Interventions des personnalités

Jean-Louis DUVERGEY donne la parole aux différents invités : Jean-René Girardot (secrétaire général FFJDA), Hubert Krempp (DRDJSCS Grand Est), Henri Lemoine (conseil régional) et Jean-Marc Haas Becker (CROS Grand Est).

Ils remercient tous chaleureusement le président de son invitation, félicitent les responsables fraichement élus, tous les acteurs du judo de la région du travail effectué cette année et restent confiants pour les années à venir en réitérant leur soutien respectif.

Jean-Louis DUVERGEY lève la séance et clôture l'assemblée générale de la Ligue Grand Est de Judo à 18h00 en invitant l'assemblée à un pot de l'amitié dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

C 4

Jean-Louis DUVERGEY

Président de la Ligue Grand Est de Judo

Frantz RALITE

Secrétaire général de la Ligue Grand Est de Judo